

### Les dépenses d'analyses et de prélèvements en laboratoires restent stables en 2015

La croissance de la consommation d'analyses et de prélèvements s'est établie autour de 2,5 % par an en moyenne de 2006 à 2011 (graphique 1), sous l'effet de plusieurs mesures de maîtrise des dépenses :

- la baisse de la cotation de 51 actes d'analyses et l'augmentation à 4 euros du plafond journalier de la participation forfaitaire en 2007 ;
- de nouvelles baisses de cotation d'actes de biologie en 2009, 2010 et 2011, partiellement compensées, cette dernière année, par une hausse du forfait de prise en charge du patient.

En 2012, la consommation d'analyses et de prélèvements a baissé pour la première fois en quinze ans (-1,3 %), en raison de nouvelles diminutions de cotations et du mouvement de grève des laboratoires. D'autres baisses de cotations étant intervenues, cette consommation se stabilise en 2013 (0,1 %) et diminue de nouveau en 2014 (-0,6 %) en lien avec les réductions des dosages de vitamine D. En 2015, la consommation d'analyses et de prélèvements se stabilise à nouveau (0,0 %) en l'absence de nouvelle modification des cotations.

En 2015, la consommation d'analyses et de prélèvements en laboratoires s'élève donc à 4,3 milliards d'euros (tableau). Le nombre des laboratoires a tendance à diminuer du fait d'un mouvement progressif de concentration du secteur, passant de plus de 4 200 sites en 1999 à 3 963 en 2015. Toutefois, cette évolution ne s'est pas faite continûment en raison des évolutions de l'encadrement juridique du secteur (ordonnance de 2010 et loi de mai 2013), toujours caractérisé en France par une assez grande fragmentation.

### La consommation de cures moins dynamique en 2015

En 2015, les cures thermales représentent une consommation de soins de près de 400 millions d'euros (soins de médecins, d'auxiliaires médicaux, forfaits cures – l'hébergement n'étant pas considéré comme une dépense de santé). Cette consommation, en augmentation depuis 2010, connaît depuis un rythme de croissance assez variable : +1,2 % en 2015 après +6,4 % en 2014.

Entre 2006 et 2009, les effectifs de curistes étaient restés stables, à un peu moins de 500 000 curistes par an. Le nombre de curistes a repris sa croissance en 2010 et continue de progresser depuis : on compte 563 000 curistes en 2015 (graphique 2).

Entre 2008 et 2013, les tarifs des forfaits thermaux ont été régulièrement revalorisés, conformément à la convention nationale : ils ont notamment augmenté de 4,0 % en mars 2012 et de 2,0 % en mars 2013. En 2014, l'accélération de la dépense en valeur (+6,4 %) est portée surtout par la hausse des volumes (+4,5 %, après +1,4 % en 2013), les prix augmentant modérément (+1,8 %). L'avenant 10 de la convention nationale, conclue début 2014, a en effet permis de contenir la hausse des prix en instaurant des tarifs de responsabilité et des prix limites de facturation. En 2015, les prix augmentent moins vite qu'en 2014 (+1,2 %), et les volumes stagnent (+0,0 %).

En 2015, la rhumatologie représente 77,8 % de la fréquentation, très loin devant les soins des voies respiratoires (7,8 %, graphique 3). Quelle que soit l'orientation thérapeutique, les prix, la durée et le nombre de séances remboursables dans les différentes stations thermales, les cures remboursées par l'assurance maladie représentent 90 % du chiffre d'affaires cumulé de ces établissements. La durée moyenne de cure est de 18 jours.

Les 105 établissements thermaux sont inégalement répartis sur le territoire (carte). Les trois quarts des villes thermales sont concentrées dans trois régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine et Occitanie. Cette dernière région enregistre la plus forte fréquentation, avec plus de 179 100 curistes en 2015.

#### Indice de prix

Le prix d'un acte est défini à l'aide de deux éléments : la lettre clef, à laquelle correspond un certain montant en euro ou tarif (par exemple, B, PB pour les laboratoires ou AMK pour les kinésithérapeutes), et la cotation de cet acte. Chaque acte correspond à un certain nombre de lettres clefs. Par exemple, une séance de kinésithérapie respiratoire pour une bronchite du nourrisson vaut 8 AMK, soit  $8 * 2,15$  euros. L'indice de prix à la consommation de l'Insee (IPC) des analyses de laboratoires ne reflète pas les baisses de cotation des actes, mais seulement l'évolution du tarif des lettres B, PB (utilisées pour les prélèvements effectués par les directeurs de laboratoire), TB (utilisée pour les techniciens de laboratoire), etc. Ce tarif n'ayant pas été revalorisé depuis 2004, l'évolution des prix selon l'IPC est nulle depuis cette date. Quant aux baisses de cotation des actes, elles sont enregistrées dans les volumes et non dans l'évolution des prix.

#### Pour en savoir plus

Conseil national des exploitants thermaux (CNETH) : [www.cneth.org](http://www.cneth.org)

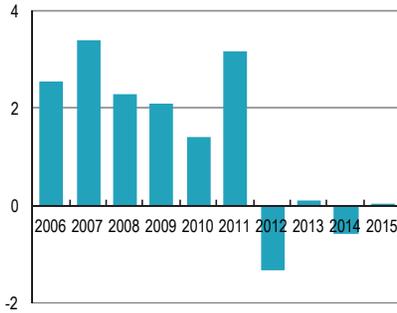
**Tableau** Consommation d'analyses de laboratoires et de cures thermales

		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Analyses de laboratoires</b> (en millions €)		<b>3 885</b>	<b>4 016</b>	<b>4 109</b>	<b>4 195</b>	<b>4 255</b>	<b>4 390</b>	<b>4 332</b>	<b>4 337</b>	<b>4 312</b>	<b>4 312</b>
Évolution (en %)	Valeur	2,6	3,4	2,3	2,1	1,4	3,2	-1,3	0,1	-0,6	0,0
	Prix	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Volume	2,6	3,4	2,3	2,1	1,4	3,2	-1,3	0,1	-0,6	0,0
<b>Nombre de laboratoires</b>		<b>3 991</b>	<b>3 963</b>	<b>3 955</b>	<b>3 961</b>	<b>3 959</b>	<b>3 970</b>	<b>4 017</b>	<b>4 079</b>	<b>3 997</b>	<b>3 963</b>
Évolution (en %)		-0,2	-0,7	-0,2	0,2	-0,1	0,3	1,2	1,5	-2,0	-0,9
<b>Cures thermales</b> (en millions €)		<b>309</b>	<b>322</b>	<b>320</b>	<b>320</b>	<b>328</b>	<b>332</b>	<b>353</b>	<b>364</b>	<b>388</b>	<b>392</b>
Évolution (en %)	Valeur	-0,3	4,3	-0,6	0,1	2,5	1,1	6,3	3,2	6,4	1,2
	Prix	2,7	6,4	3,2	2,7	2,1	2,7	2,7	1,8	1,8	1,2
	Volume	-2,9	-2,0	-3,6	-2,5	0,4	-1,5	3,5	1,4	4,5	0,0

**Note** > Les rémunérations des laboratoires au titre des contrats de santé publique représentaient entre 2 et 4 millions d'euros de 2008 à 2013. Leur montant est inférieur à 1 million d'euros depuis lors. Ces rémunérations sont retracées dans le poste « autres soins et contrats ».

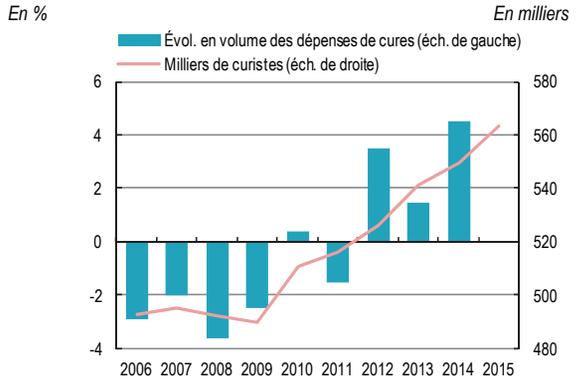
**Sources** > DREES, Comptes de la santé ; SNIR jusqu'en 2014 et AMOS en 2015, pour le nombre de laboratoires (France entière).

**Graphique 1** Évolution des dépenses d'analyses en valeur



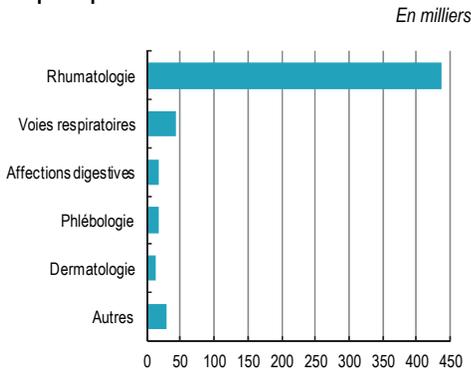
**Source** > DREES, Comptes de la santé.

**Graphique 2** Volume des dépenses de cures et nombre de curistes



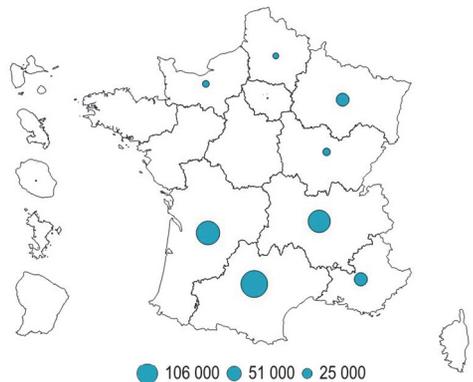
**Sources** > DREES, Comptes de la santé ; CNETH pour le nombre de curistes.

**Graphique 3** Nombre de curistes par orientation thérapeutique en 2015



**Source** > CNETH.

**Carte** Nombre de curistes par région en 2015



**Source** > CNETH.